

ALERTE CYCLONIQUE

1. Les élèves transportés par le bus scolaire, NE SONT PAS AUTORISES à quitter l'établissement par leurs propres moyens.
2. Je soussigné....., responsable légal de l'élève..... (qui est non transporté par le bus)

autorise

n'autorise pas

à quitter l'établissement par ses propres moyens.

3. Dans le cas où l'élève n'est pas autorisé à quitter l'établissement, les responsables légaux sont priés de venir chercher leur enfant au lycée dans les plus brefs délais.

Date :

Signature des responsables légaux :

Lycée du Moulin Joli
BP 101
97419 La Possession
Tel : 0262 22 14 14

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE

- 1- CERTIFICAT DE RADIATION DU COLLEGE
- 2- COPIE DU LIVRET DE FAMILLE DES PARENTS
- 3- COPIES DES 3 BULLETINS DE 3EME
- 4- COPIE DE L'ASSR
- 5- 5 PHOTOS D'IDENTITE RECENTES
- 6- NOTIFICATION DE BOURSE
- 7- RIB POUR LES ELEVES BOURSIERS
- 8- JUSTIFICATIF DE DOMICILE A LA POSSESSION de moins de 3 mois
- 9- CARNET DE SANTE :
Rappel DT Polio (datant de moins de 5 ans)

La présence d'un adulte responsable est obligatoire.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Merci de tenir compte des horaires fixés.